

BREILLY**C'EST VOUS!**

Numéro 28

La Commission InfoCom vous souhaite
une très **BONNE ANNÉE 2023**

La version 2022 de l'opération « Noël Ensemble à Breilly » a connu un **franc succès**.

- Le Père Noël du CAB a offert des chocolats aux enfants inscrits.
- L'exposition « Les Playmobil de Jean-Michel » a ravi petits et grands.
- Les 35 exposants du **Marché de Noël**, organisé par l'association « Les Créations de Nelly », ont accueilli de nombreux visiteurs des alentours, mais également quelques Breillois(es).
- Le **CCAS** remercie la centaine de personnes qui s'est déplacée à l'église pour voir la **crèche**.

Le retour de la traditionnelle **cérémonie des vœux** a rassemblé environ 150 personnes autour du Maire, du Conseil Municipal et du personnel communal.

Les travaux d'effacement des réseaux sur la Route Nationale sont presque terminés. Au cours de la dernière étape, les anciens poteaux en béton seront retirés.

L'année 2023 est une année de **recensement** pour Breilly ! Cette enquête est **obligatoire** et permet par la suite d'attribuer des subventions pour le budget des communes en fonction de sa population. Le recensement commence le 19 Janvier 2023. Votre participation doit être faite avant le 24 Janvier 2023 de façon numérique sur le site internet www.le-recensement-et-moi.fr. Un **document avec vos identifiants de connexion personnels et confidentiels** sera délivré dans votre boîte aux lettres le 19 ou le 20 Janvier.

Les foyers ne disposant pas d'accès à internet pourront se recenser en **version papier** en prenant contact avec Nathalie ou Charlotte, nos agents recenseurs (leurs coordonnées vous seront communiquées).

Notre Histoire de Janvier :

Dans nos villages, au milieu du XIX^e siècle, l'école semble être un établissement saisonnier. Elle dépend des travaux des champs et de la garde des vaches.

L'instituteur de Breilly, Charlemagne BONDOIS, écrit au recteur : « Beaucoup de familles n'envoient pas quatre mois de l'année leurs enfants à l'école ». C'était au début de l'année... **1848**

PERMANENCES

des ADJOINTS

Tony PIGNÉ

Mardi 15h-17h

Béatrice DECAMBRON

Vendredi 15-17h

Éric ALEXANDRE

Samedi 10h-12h



16 & 30 Janvier
13 Février

MAIRIE

Jeudi 19 Janvier à 20h

Prochaine réunion de Conseil Municipal à la Mairie.

C.A.B.

Vendredi 20 Janvier à 18h

Assemblée Générale à la Mairie, suivie du verre de l'amitié.



Mairie de Breilly

☎ 03.22.51.86.61
✉ contact@breilly.fr

www.breilly.fr